



VOTRE GUIDE SIMPLIFIÉ
POUR UNE ACTIVITÉ NU SKIN
CONFORME, SAINE ET
DURABLE (EMEA)

Les Règles commerciales et administratives (P&P) de Nu Skin pour la région EMEA sont la pierre angulaire de votre activité Nu Skin. Elles définissent vos droits et vos obligations en tant que Brand Affiliate Nu Skin indépendant.

En tant que leader Nu Skin, vous montrez l'exemple à vos lignes descendantes. Dès lors, il est important de dupliquer votre activité conformément aux Règles commerciales et administratives de Nu Skin.

*Cette brochure contient **10 messages clés** qui vous aideront à développer votre activité Nu Skin de façon saine et durable. Nous vous encourageons à utiliser cet outil indispensable quand vous formez de nouveaux Brand Affiliates. Nous vous demandons également de lire les Règles commerciales et administratives de Nu Skin dans leur intégralité. Vous les trouverez sur*

www.nuskin.com

Vente de produits *

La vente directe est une activité centrée sur l'humain. **Votre objectif principal est de vendre des produits de haute qualité à des clients.** Dans le cadre de votre activité Nu Skin, vous pouvez parrainer d'autres Brand Affiliates pour construire votre organisation de vente. Cependant, cela n'est pas votre activité principale, mais fait plutôt partie intégrante de votre obligation fondamentale de vendre des produits et d'augmenter les ventes de produits auprès des clients à travers votre organisation descendante.

Vous ne recevrez aucune compensation financière ou bonus pour le recrutement de nouveaux Brand Affiliates. Le niveau de votre compensation se base sur votre travail de longue haleine, vos ventes de produits et les ventes de votre organisation descendante.

[- P&P Titre 2, Sections 1.2-6.3-6.7](#)

** Si vous effectuez votre activité de distributeur en France sous le statut de « VDI Mandataire », vous n'êtes pas autorisé à revendre les produits. Vous pouvez seulement collecter les commandes de vos clients et les transmettre à Nu Skin via notre site internet ou les pages spécialement développées par Nu Skin pour les distributeurs. Veuillez contacter notre service commercial si vous avez des questions.*



Aucune obligation d'achat ou de stock minimum

Vous devez clairement expliquer à vos prospects ou Brand Affiliates **qu'il n'y a aucune obligation d'achat d'un quelconque produit ou service afin de devenir Brand Affiliate**. Le seul critère à remplir pour devenir Brand Affiliate est de compléter et signer le Contrat de distribution en ligne. **Il ne vous est pas demandé d'avoir un inventaire minimum**. Par ailleurs, il est interdit de commander une quantité d'inventaire plus élevée que celle dont vous avez raisonnablement besoin pour votre utilisation personnelle, vos démonstrations et vos ventes au détail. Lorsque vous passez commande, au moins 80 % de votre inventaire des commandes précédentes doit avoir été vendu ou utilisé.

- P&P Titre 1, Section 1.1; Titre 2, Section 3.3





Politique de retour et de remboursement

Nu Skin vous propose une politique de retour avantageuse en cas de renvoi d'un ou plusieurs Produits ou Matériels de soutien à l'activité revendables commercialement achetés directement à la société. Cette politique de retour comprend un remboursement de 100 % si vous annulez votre commande dans le mois suivant la date de livraison et un remboursement de 90 % en cas d'annulation de votre commande dans l'année suivant la date d'achat. Le remboursement comprendra également les frais de livraison normaux si vous annulez votre commande dans les 14 jours suivant la date de livraison.

Vous devez offrir un remboursement complet du prix d'achat à votre client au détail qui vous demande un tel remboursement dans la période de rétractation mentionnée sur la facture du client au détail s'il ou elle retourne le produit.

- P&P Titre 2, Sections 4-5



Publicité, utilisation des médias sociaux et vente sur les réseaux sociaux *

Vous ne pouvez utiliser que les documents de marketing produits et distribués par Nu Skin ou enregistrés chez Nu Skin par des Blue Diamond Directors, correspondant au pays concerné, pour promouvoir nos produits et l'opportunité.

Vous pouvez utiliser les médias sociaux pour faire part de votre expérience Nu Skin à vos amis et contacts: vous pouvez révéler que vous êtes Brand Affiliate Nu Skin indépendant, proposer de l'aide et faire part de votre expérience personnelle, de photos et de vidéos individuelles de nos produits et de l'activité.

Cependant, vous ne pouvez pas utiliser les noms et marques déposés de la société lorsque vous nommez vos pages ou groupes, et vous ne pouvez pas utiliser les logos déposés de la société comme image de profil, ou des photos non approuvées, des témoignages de célébrités ou des documents de tiers visant à promouvoir le produit ou l'activité.

Nos produits ne peuvent être vendus que par le biais du site web de Nu Skin ou de sites web de Brand Affiliate produits par Nu Skin, ou encore par le biais de votre plateforme e-commerce personnelle.

[– P&P Titre 3, Sections 1-7; Directives de Partage sur les Réseaux Sociaux](#)

* Si vous effectuez votre activité de distributeur en France, il est possible que vous ne soyez pas autorisé à vendre les produits via des plateformes e-commerce ou sur les réseaux sociaux. Veuillez contacter notre service commercial si vous avez des questions.

Allégations produit

Lorsque vous promouvez les produits, **vous ne pouvez faire que les allégations et déclarations spécifiques propres au produit qui sont publiées dans les Matériels de soutien de l'activité commerciale de la Société et dans la documentation de Nu Skin. Ces allégations et déclarations ont été approuvées pour être utilisées dans le Pays autorisé dans lequel vous faites les allégations en question.** De manière générale, toutes les allégations produit doivent être correctes et non trompeuses, et vous devez respecter les instructions d'utilisation publiées pour chaque produit. Vous pouvez partager vos propres témoignages positifs tant qu'ils respectent les allégations approuvées.

Vous ne pouvez pas faire d'allégation médicale, ou déclarer que nos produits soignent, guérissent ou préviennent une maladie ou un problème médical. Si votre client exprime une inquiétude ou une question concernant sa santé, conseillez à cette personne de consulter son médecin.

– P&P Titre 3, Section 2; Directives de Partage sur les Réseaux Sociaux

Déclarations quant au revenu et au mode de vie

Vous pouvez faire part de votre « Pourquoi » et expliquer clairement que la réussite arrivera uniquement par le travail, l'engagement et la patience. Lorsque vous faites la promotion de l'opportunité Nu Skin, **vos déclarations concernant votre revenu et votre mode de vie doivent être correctes, réalistes et comprendre des objectifs qui peuvent être atteints par une personne normale.** Il est important que tous les Brand Affiliates et les prospects soient informés de manière détaillée et aient des attentes réalistes. **Vous ne pouvez pas leur promettre un certain revenu.**

Rappelez-vous **de toujours mettre en avant l'importance de revendre les produits** quand vous faites la promotion de l'opportunité de revenus Nu Skin.

– P&P Titre 3, Section 3; Directives de Partage sur les Réseaux Sociaux



Entrepreneur indépendant

Vous êtes un entrepreneur indépendant et vous n'êtes pas employé par Nu Skin. Puisque vous travaillez à votre compte, vous ne pouvez pas agir au nom de la Société. En outre, **vous êtes responsable de l'enregistrement et du paiement d'impôts** liés à votre activité, comme requis par la loi.

- P&P Titre 2, Section 3

Résidence

En tant qu'individu, vous devez vous inscrire, maintenir votre Compte de Brand Affiliate et gérer vos activités commerciales dans le pays **où se trouve votre résidence principale et où vous êtes autorisé à travailler légalement**.

En tant qu'Entité commerciale, vous devez vous inscrire et maintenir votre Compte de Brand Affiliate dans le pays **où l'Entité commerciale gère ses activités commerciales**. De plus, votre Entité commerciale doit avoir l'infrastructure commerciale nécessaire pour développer ses activités commerciales dans ce même pays, et la **Principale partie intéressée** de l'Entité commerciale **doit disposer du droit légal de travailler** dans le pays dans lequel le Contrat de distribution a été enregistré.

[– P&P Titre 1, Sections 1.5-1.10](#)





Activité internationale

Nu Skin vous permet de bâtir une activité internationale. **Vous pouvez mener une activité commerciale en tant que Brand Affiliate dans tout Pays autorisé.** Cela signifie que vous ne pouvez pas parrainer de nouveau Brand Affiliate, ni vendre de produits dans un pays non ouvert. Sauf quelques exceptions reprises dans les Règles commerciales et administratives de Nu Skin, **vous ne pouvez pas mener d'activité dans les pays non ouverts.**

[- P&P Titre 4, Section 3](#)

Changement de parrain

Si vous avez été Brand Representative ou un titre supérieur dans une période de 24 mois précédant votre dernière date d'activité, **vous ne pouvez demander un changement de parrain qu'après être resté inactif pendant 12 mois**. Si vous n'avez pas atteint le titre de Brand Representative ou un titre supérieur dans la période de 24 mois précédant votre dernière date d'activité commerciale, la période d'inactivité requise est de **6 mois**.

Vous ne pouvez pas encourager ou aider un autre Brand Affilié à changer de Parrain.

[- P&P Titre 1, Section 3.3; Titre 4, Section 2.2](#)





Lisez les Règles commerciales et administratives complètes
de Nu Skin pour la région EMEA sur

www.nuskin.com

En cas de divergences entre ces principes clés et les Règles commerciales et administratives de Nu Skin pour la région EMEA, ces dernières prévaudront. Veuillez vous référer au glossaire des marques déposées sur le site www.nuskin.com pour obtenir une liste de toutes les marques déposées.